



Recommandations pour la qualité de l'eau au Canada

Protéger votre santé et l'environnement



Qu'est-ce qu'un saumon coho en Colombie-Britannique a en commun avec un garçon de 10 ans en Alberta, un troupeau bovin au Manitoba, un héron au Nouveau-Brunswick et une fille nageant dans un lac à Terre-Neuve?

L'eau, bien sûr! Comme vous et moi ils utilisent un peu des réserves d'eau du Canada pour satisfaire leurs besoins quotidiens.

Évidemment, les besoins de ces utilisateurs en matière d'eau varient—salée ou douce, traitée ou non. Mais nous avons tous besoin d'une eau saine pour vivre! Préserver la propreté et l'accessibilité des réserves d'eau du Canada représente un défi pour tous les paliers de gouvernement et les particuliers. En général, le gouvernement fédéral travaille avec les provinces et les territoires pour élaborer des recommandations nationales, non obligatoires et reposant sur des données scientifiques pour la qualité de l'eau, qu'elle soit destinée à une vache du Manitoba ou à étancher votre soif. Les provinces et les territoires utilisent ces recommandations pour établir leurs propres normes, objectifs, critères ou recommandations exécutoires.

Les recommandations découlent d'une collaboration fédérale, provinciale et territoriale. Ce dépliant expose les six types de recommandations élaborés par des groupes de travail nationaux. Santé Canada et Environnement Canada agissent à titre de secrétariat technique pour les groupes de travail devant informer le Comité de l'hygiène du milieu et du travail et le Conseil canadien des ministres de l'Environnement, respectivement. Ces groupes sont chargés de l'approbation finale des recommandations faites dans leur domaine.

Les valeurs de ces recommandations sont affichées sur les sites Web mentionnés ci-dessous. Pour en savoir plus sur la manière dont elles peuvent être appliquées dans votre région, communiquez avec le ministère de la Santé ou le ministère de l'Environnement de votre province.

Pour plus de détails sur les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada* ou les *Recommandations au sujet de la qualité des eaux utilisées à des fins récréatives au Canada*, communiquez avec Santé Canada :

Site Web : www.hc-sc.gc.ca/eauqualite
Courriel : water_eau@hc-sc.gc.ca
Tél. : (613) 946-3615
Fax : (613) 952-2574

Pour plus de détails sur les autres recommandations pour la qualité de l'eau, communiquez avec Environnement Canada :

Site Web : www.ec.gc.ca/ceqg-rcqe
Courriel : ceqg-rcqe@ec.gc.ca
Tél. : (819) 953-1550
Fax : (819) 953-0461

Où visitez le site Web du CCME à www.ccme.ca

Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada

Ces recommandations aident à protéger la santé des Canadiens et Canadiennes en établissant des concentrations maximales acceptables pour les substances présentes dans l'eau potable. Jusqu'à maintenant, des recommandations ont été établies pour plus de 85 attributs physiques, chimiques et biologiques de la qualité de l'eau. Ces recommandations s'appliquent à tous les services d'alimentation en eau potable publics et privés et à l'eau traitée qui coule du robinet.



Recommandations au sujet de la qualité des eaux utilisées à des fins récréatives au Canada

Ces recommandations aident à protéger la santé des Canadiens et Canadiennes qui utilisent l'eau à des fins récréatives comme la natation et la plongée, les sports en eau vive, la voile, le canotage et la pêche. Ces recommandations portent principalement sur les risques pour la santé comme les infections transmises par des micro-organismes pathogènes et des blessures dues à une visibilité réduite en eau trouble, mais elles portent aussi sur les conditions esthétiques ou désagréables.



Recommandations canadiennes pour la qualité des eaux : protection de la vie aquatique

Ces recommandations aident à protéger toutes les plantes et animaux des lacs, des rivières et des océans en établissant des limites pour les paramètres pouvant affecter la qualité de l'eau, comme les produits chimiques toxiques, la température et l'acidité. Si les niveaux sont conformes aux limites, on ne devrait pas noter d'effets négatifs sur l'environnement. Ces recommandations sont fondées sur des données toxicologiques pour les espèces sensibles de plantes et d'animaux des eaux canadiennes et servent de repères scientifiques pour la protection de la vie aquatique au Canada.



Recommandations canadiennes pour la qualité des eaux visant la protection des utilisations de l'eau à des fins agricoles

Les recommandations pour l'irrigation aident à protéger les cultures sensibles pouvant être exposées à des substances toxiques comme des pesticides ou des herbicides lors de l'arrosage. Elles sont fondées sur des taux d'irrigation maximums et sur la sensibilité des cultures aux polluants. De même, les Recommandations canadiennes pour la qualité des eaux visant la protection de l'eau d'abreuvement du bétail, sont basées sur la manière dont le bétail est affecté par différents facteurs comme les substances chimiques toxiques dans leur eau d'abreuvement, la quantité d'eau ingérée et si le contaminant s'accumule dans le corps des animaux.



Recommandations canadiennes pour la qualité des sédiments : protection de la vie aquatique

Ces recommandations aident à protéger les organismes aquatiques vivant sur ou dans les sédiments se trouvant au fond des lacs et des rivières. Des sédiments de bonne qualité servent d'habitat et de source de nourriture pour la vie aquatique. Beaucoup de substances chimiques toxiques qui atteignent les lacs et les rivières se retrouvent dans les sédiments. Certaines de ces substances peuvent quitter les sédiments pour retourner dans l'eau ou entrer dans le réseau alimentaire.



Recommandations canadiennes pour les résidus dans les tissus : protection des espèces fauniques consommant le biote aquatique

Ces recommandations aident à protéger les espèces fauniques comme les mammifères et les oiseaux se nourrissant de poisson, de mollusques, de crustacés, de plantes aquatiques et d'autres organismes aquatiques pouvant être contaminés par des substances chimiques toxiques. Ces recommandations donnent la concentration la plus élevée d'une substance chimique dans les tissus des organismes aquatiques non susceptible de causer des effets négatifs pour la faune.

